

LES ECHOS

De Scy-Chazelles

Le bulletin
d'information
de votre
commune



Fête de la Vigne et des vins de Moselle



BULLETIN MUNICIPAL N°37 OCTOBRE 2007



Travaux - page 4 - 5

Histoire - pages 6 - 7 - 8

Paul Tornow : architecte de Guillaume II

Culture - page 9

L'Europe, à quoi cela sert ? - L'Académie de musique

Dossier - pages 10 - 11

Chats semi-sauvages

Inventaire - pages 12 - 13

Réalisations 2007

Manifestations - pages 14 - 15 - 16

Fête de la vigne - Semaine de l'Europe

Animations estivales - Festival Musiques sur les côtes

Projets - page 17

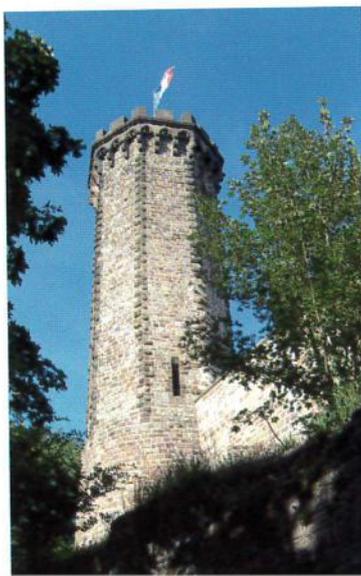
La véloroute

Nouvelles - page 18

Notre curé prend sa retraite - Restauration scolaire

Vie quotidienne - page 19

Votre CLIC à votre écoute - taxi JM



Voici le moment de la "rentrée"

C'est la reprise des activités. On peut se demander si le début de l'année civile ne devrait pas être fixé au 1^{er} octobre. Ceci ne pourrait relever que d'une décision mondiale et n'est donc qu'une hypothèse stupide. Il faut dire que le 1^{er} janvier est aussi une "rentrée" puisque l'activité est ralentie pendant une dizaine de jours en fin d'année. N'oublions pas que les périodes de repos pour le plus grand nombre sont aussi des périodes de surcroît de travail pour beaucoup. Il y a aussi ceux qui n'ont pas les moyens de partir et pour qui la "rentrée" n'existe pas.

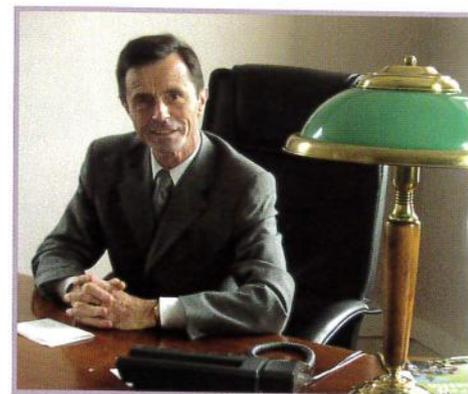
A titre privé, nous sommes tous animés de bonnes résolutions de rentrée qui ne dureront que quelques jours sans doute, comme les années passées. Pour les élus que nous sommes, c'est le moment de fixer "une feuille de route" et un certain nombre d'objectifs concrets d'aménagements et d'amélioration de notre cadre de vie. Bien sûr nous n'avons pas la prétention d'avoir le monopole de cette détermination. Il n'y a qu'à parcourir la France et les pays étrangers proches ou lointains pour s'en convaincre. Partout les communes se transforment. C'est la chance de nos pays développés. Il faut bien le reconnaître, souvent il s'agit de luxe, aucune commune ne voulant être en reste avec les autres. Une émulation positive en résulte.

Un grand nombre de pays beaucoup plus pauvres n'en sont pas encore là... Très souvent l'assainissement, l'adduction d'eau potable, des chaussées stabilisées ne sont encore qu'un rêve pour les générations futures. Ne parlons pas de la préservation et de l'entretien du patrimoine qui constitue souvent une utopie.

Soyons donc heureux de vivre dans un pays qui a le souci et les moyens de réaliser des projets qui rendent la vie plus agréable et qui contribuent à préserver nos racines culturelles.

C'est le message d'optimisme que je voudrais vous donner pour cette rentrée. L'une des principales manifestations nationales de septembre n'est-elle pas "les journées du Patrimoine" qui ont toujours un grand succès ?

Il est tout à fait désolant que ces efforts soient trop souvent mis à mal par toutes sortes d'incivilités : vandalisme, tags, non respect de la propreté des lieux (y compris avec les déjections canines). Prenons soin de notre environnement sans penser que l'incivisme est toujours le fait du voisin.



Bonne rentrée à toutes et à tous.

Le Maire,
Jacques Straub

PS : Je voudrais évoquer un sujet qui est souvent abordé par beaucoup d'entre vous. Il s'agit des parkings de la rue de Moulins et de l'ancienne voie SNCF.

Le parking de la rue de Moulins est un parking "privé" appartenant au Conseil Général, destiné à accueillir les employés du Centre Départemental de l'Enfance, de la Maison de Robert Schuman et du Centre Européen Robert Schuman. Il permet de désengorger la rue Robert Schuman qui était toujours encombrée. La commune n'a jamais été propriétaire de ce terrain et n'a pas eu à financer quoique ce soit pour sa réalisation. Il existe par ailleurs un parking publique d'accès évidemment libre d'une vingtaine de places chemin des Noques.

Le parking de l'ancienne voie SNCF, appelé parking Jean Monet, a également été réalisé par le Conseil Général pour accueillir autobus et véhicules légers des visiteurs de la Maison de Robert Schuman. La barrière s'ouvre lorsqu'un véhicule se présente et le visiteur demande un jeton avec son billet d'entrée à la Maison de Robert Schuman lui permettant ensuite de sortir gratuitement. Il est la propriété du Conseil Général, en partie situé sur le ban de Moulins et la commune n'a pas financé les travaux et n'a aucun droit de regard sur sa gestion et son organisation.

Nous sommes très reconnaissants au Conseil Général d'avoir réalisé ces deux parkings. Sans eux la situation rue Robert Schuman et place de l'Europe serait intenable. Ils sont par conséquent utiles aux sigéo-castellois eux-mêmes. Merci de faire passer ces informations à ceux qui évoqueraient ce sujet.

Rue de l'Esplanade



Ça y est ! Les travaux de la rue de l'Esplanade ont été réalisés dans les délais prévus.

Le 1^{er} août dernier, cette rue a été réouverte à la circulation après enfouissement de l'ensemble des réseaux et réfection de la chaussée pour lui donner le même aspect que l'ensemble des autres rues. Côté Mairie, un ralentisseur a été mis en place à l'entrée de la rue afin de limiter la vitesse des véhicules. Côté place du Paron, la rue a été élargie afin de permettre aux automobilistes d'avoir une vue plus dégagée avant de s'engager dans la rue de l'Esplanade.

La plupart ont été satisfaits de la possibilité d'emprunter à nouveau cette rue,.... d'autres moins car ils avaient beaucoup apprécié le calme

du village pendant cette période de quatre mois où les autos et motos avaient dû trouver d'autres itinéraires pour rejoindre la vallée de la Moselle.

Un sujet à creuser pour l'avenir afin d'envisager, peut être, pour certaines périodes de la semaine et dans certaines conditions, une "piétonisation" du vieux village ?

Rue en Prille

L'aménagement du quartier de la rue En Prille et du Square Goupil se termine également.

Le promoteur immobilier a terminé l'ensemble des constructions ainsi que

l'aménagement des voiries. La rue de la Passerine jusqu'au square a été reprise entièrement aux frais partagés entre le promoteur et la commune.

Dès que le transfert des voiries, de la place et de terrains attenants dans le domaine public aura été

réalisé, il restera à peaufiner l'aménagement du square par la mise en place de barrières et de bancs.

Enfin et surtout, nous pourrions lancer l'étude de réalisation du "Parc de l'Archyre" qui viendra terminer l'aménagement de ce quartier que nous souhaitons le plus agréable possible.

Un nouveau columbarium

En 1999 nous avons réalisé un premier Columbarium de 10 cases, toutes harmonieusement intégrées à un mur existant et constituant un ensemble très discret que chacun a pu apprécier.

Face à la demande nous avons étudié une extension sur le même principe : malheureusement différentes contraintes techniques liées au mur existant nous ont obligés d'abandonner le projet sous cette forme et de le réaliser sous forme d'un monument funéraire.

Après avoir visité les cimetières des communes voisines et consulté plusieurs entreprises spécialisées, notre choix s'est arrêté sur la Société MEAZZA 4 Rue Kellermann 67450 Mundolsheim.

L'architecture de leur proposition nous a paru le mieux s'intégrer au cimetière existant d'où cette implantation de 4 monuments distincts regroupant chacun 3 cases pouvant contenir chacune 4 urnes funéraires

Le choix de ce modèle baptisé "Lunatio" nous permettra à l'avenir de réaliser d'autres extensions à différents endroits du cimetière et ce sans problème technique majeur puisque les surfaces au sol nécessaires sont très petites. Afin de répondre à d'autres aspirations relatives

à la célébration de la mémoire de nos morts, nos services techniques ont été amenés à réaliser un **jardin du souvenir** que vous trouverez au fond du cimetière sous l'Église : nous les félicitons d'ailleurs pour ces travaux

Le règlement du COLUMBARIUM et du JARDIN DU SOUVENIR est à votre disposition en mairie, le prix de la concession ne représente bien entendu que le prix de revient du COLUMBARIUM.



Croix Gilbrin

La "Croix Gilbrin" a retrouvé sa place sur le calvaire à l'angle du chemin des brayes et de la route de Lessy.

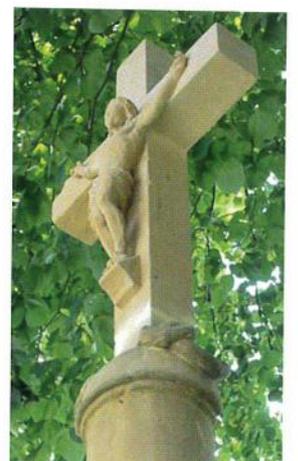
Aviez vous seulement remarqué sa disparition ? Encore un acte de vandalisme idiot et irresponsable enregistré sur notre commune. Début 2007 nous observions que le christ en pierre de jeumont avait été brisé, cassé en plusieurs morceaux, nous retrouvions des éléments dans l'enceinte de la chapelle particulière

Le 28 février nous déposons la partie subsistant sur le calvaire, et nous décidons de faire expertiser les restes par l'entreprise Chanzy et Pardoux spécialisée en la matière.

Bien évidemment la restauration était possible mais à quel coût. Bref après négociation et après un geste commercial, nous passons commande de la restauration.

Depuis le 7 juin, le Christ a retrouvé sa place par les mains habiles et délicates des services techniques de la commune.

Si vous passez devant le calvaire, levez les yeux et vous pourrez admirer le travail remarquable de précision et de finesse de cette sculpture taillée dans la masse.



Paul Tornow Architecte de Guillaume II

Dans l'un de nos précédents numéros du bulletin municipal, le numéro 30 de décembre 2004, nous avons déjà évoqué l'architecte allemand du Kaiser Guillaume II, Paul Tornow, classiquement connu pour son travail de restauration de la cathédrale Saint Etienne. Il est l'auteur de la restauration du portail de la Vierge, du remplacement du portail de Blondel, en 1898, par le porche néogothique, dont les sculptures et le tympan représentent le jugement dernier, fort critiqué, du reste, par Marcel Grosdidier des Matons, professeur agrégé de l'Université et le comte de Pange..

Nous avons évoqué également d'autres travaux tels ceux effectués sur la porte des Allemands et la consolidation de l'église fortifiée Saint Quentin de Chazelles.

Sa dépouille, ainsi que celle de son épouse, reposent au cimetière de notre localité. Ce qui motive particulièrement l'intérêt que nous lui portons et sa mémoire que nous souhaitons raviver auprès de tous nos concitoyens sigéo-castellois et de tant d'autres Lorrains.

Paul Tornow, jeune fonctionnaire prussien nommé en Moselle par les soins de l'occupant, **ne semble**

La tour du Schlossberg, base ronde sur laquelle Tornow, à la demande du propriétaire Adt, édifia le monument octogonal.

pas beaucoup bénéficier de l'estime de nos historiens locaux, ni de nos contemporains en général. Pour preuve: sa mémoire et ses travaux sont peu évoqués et sa tombe et celle de son épouse quasiment à l'abandon! Serait-ce un effet "collatéral" des réminiscences prussiennes du conflit de 1870, rappelé par ailleurs sur la

face ouest de l'église Saint Remi, par une plaque tombale commémorative de la famille Bazaine ? Serait-ce tout simplement qu'il doit encore gésir quelque temps dans le purgatoire de l'Histoire comme ce fut le cas pour tant d'autres ? Sans prétention aucune, nous souhaitons ici remémorer ses autres travaux dans le "Bezirk Elsass-Lothringen".

Le jeune "Bauinspektor" du Kaiser en Lorraine (Moselle) est natif de Zielenzig, dans le Brandebourg (1848). De 1868 à 1869, il séjourna à Berlin et y suivit les cours de l'académie d'architecture, mais n'y termina point ses études. Au terme de sa formation, il obtint un poste dans les services architecturaux de la cathédrale de Cologne

A l'issue de voyages d'études à travers la Belgique et la Hollande, il était entré, en 1870, au cabinet de l'architecte londonien George Edmond Street et **avait participé à la restauration des cathédrales de Dublin et de York.** De retour en Allemagne, dès août 1871, il travailla jusqu'en novembre 1874 à la restauration de la cathédrale de Minden (land Rhénanie-Westphalie) et dirigea les chantiers de deux églises, catholique et protestante, à Bad Oeynhausen.

Nommé à 26 ans, en 1874, "Bezirksbauinspektor" (littéralement : inspecteur des constructions d'arrondissement) de la Lorraine allemande (Moselle), on lui confia également le **poste d'architecte en chef de la cathédrale Saint Etienne de Metz.**





Le château d'Urville à Pont-à-Chaussy, qui avait été acquis par le Kaiser, aujourd'hui propriété de l'Etat. Il est inclus à présent dans le domaine du lycée agricole de Courcelles-Chaussy.

De surcroît, il fut nommé à la fonction d'**architecte des monuments historiques** pour ce secteur.

Il faut préciser ici, qu'à la suite du Traité de Francfort du 10 mai 1871, fut créée une nouvelle entité appelée ElsassLothringen. Ce "Bezirk" modifié comprenait, pour la Moselle, la base du département, agrandi par les arrondissements meurthois de Château-Salins, sauf 10 communes et de Sarrebourg, sauf 9 communes. Mais la Moselle dut céder l'arrondissement de Briey, moins onze communes. Le tout réuni aux deux départements alsaciens pour former la **Terre d'empire d'Alsace-Lorraine, Strasbourg étant la capitale.**

C'est sur ce secteur que s'étendait la juridiction professionnelle de Paul Tornow. Et en vertu d'un vieux principe, très partiellement ressuscité par la force des événements "Cujus regio, ejus religio" (tel prince, telle religion), l'annexion fut suivie d'une vague d'immigration de protestants allemands venus s'implanter dans ce nouveau territoire.

Le nombre de protestants passa de 7 000 à 74 000, le nombre de temples réformés de 7 à 32 et les églises luthériennes de 9 à 20. Il y avait donc fort à faire en matière d'architecture et de construction, d'autant plus que les empereurs Guillaume I^{er} et II manifestèrent leur attachement à leurs coréligionnaires par des subsides et des aides, voire des interventions directes, à l'édification des lieux de culte.

Son œuvre maîtresse, nous l'avons déjà écrit plus haut, a été la restauration de la cathédrale. A la suite d'un feu d'artifice, depuis le toit de l'édifice, en l'honneur de Guillaume, un incendie avait totalement détruit, en 1877, la toiture, sans atteindre pourtant l'intérieur. Entre 1880 et 1882, pour faire suite à la promesse du monarque, l'ancienne charpente en bois et en ardoise fut remplacée par une construction métallique, de

grande légèreté, recouverte de plaques de cuivre. Elle surhausse le faîtage de 4,5m, atténuant ainsi l'élanement de la tour de la Mutte et de la tour du Chapitre. La nouvelle toiture modifia donc sensiblement l'aspect extérieur de l'édifice, malgré les travaux sur les tympans. La façade occidentale remodelée fut inaugurée en 1903. Entretemps, de 1879 à 1885, il avait restauré le portail de la Vierge et fait enlever des bâtiments annexes datant du 18^{ème} siècle.

En raison d'une surcharge de travail, il se démit en 1887 de ses fonctions d'architecte en chef de l'arrondissement, mais poursuivit ses fonctions auprès des monuments historiques mosellans. Restaurateur de monuments religieux, on lui confia plusieurs églises, telles la façade de l'église de Morhange en 1888, l'église de Fèves également en 1888 ; la tour de l'église d'Obergailbach qui fut coiffée d'une flèche rhomboïdale en 1902 et les églises de Bévoüe, Chazelles et Lorry-Mardigny. Il a participé aussi au projet de la nouvelle église néoromane de Sorbey confiée à l'architecte Keil.

Une mention spéciale doit être faite à propos du Mathildienstift, le futur hôpital Belle Isle, destiné aux protestants malades venus à Metz par immigration. La première pierre fut posée le 20 septembre 1886 en présence du Kronprinz, futur Frédéric III et du futur Guillaume II. A ce sujet, Christiane Pignon-Feller, dans les "Métamorphoses d'une ville" écrit: "Pour l'oeuvre du Mathildienstift, vitrine de l'hospitalité protestante en Lorraine, **on avait fait appel au meilleur architecte de la place, Paul Tornow**".

Il est utile ici de s'attarder sur le **travail de rénovation impressionnant réalisé sur et dans l'église de Morhange.** Grâce au curé Nicolas Kremer, soutenu et financé par les démarches du grand duc Frédéric de Bade, inspecteur général de la garnison de Morhange, ce monument religieux a été l'objet de nombreuses démarches de restauration entre 1885 et 1911. On doit à Tornow le remplacement des structures hautes du clocher, la réfection complète des voûtes sur croisée d'ogives, de nouveaux chapiteaux figuratifs sur quelques piliers des bas-côtés, le remplacement de la toiture et la création de corniches avec gargouilles. La chapelle seigneuriale, au sud du chœur de l'église, subit une réfection profonde ;

on y inséra les fragments d'un ancien retable du XV^{ème} siècle représentant l'adoration des bergers et des mages et en face on installa deux sculptures: le buste d'Adam aux mains jointes et une sybille, censée avoir prédit la venue du Messie. La chapelle du Rosaire remplacera l'ancienne sacristie; elle abritera aussi une statue de Sainte Barbe du XV^{ème} siècle. Un monument funéraire aux armes des Rhingraves et des De Salm fut reconstitué. Et, couronnement de cette oeuvre: une **chaire monumentale, richement sculptée**, fut implantée en 1895 dans la nef.

Fréquemment en rapport avec Guillaume II, qui venait d'acquérir le château d'Urville en 1890 à Pont à Chaussy, construit vers 1560 sur les ruines d'une ancienne demeure des seigneurs de Raville, il fut chargé de l'édification d'un **temple de style néogothique ou gothique tardif, à Courcelles-Chaussy, caractéristique du style wilhelmien**, sur un plan en croix grecque. La première pierre fut posée le 27 mai 1894 par le prince Hohenlohe, gouverneur d'Alsace-Lorraine, oncle de l'empereur et les travaux menés par l'entreprise Weis de Metz. Entièrement financé sur le budget impérial et inauguré le 17 octobre 1895 par l'empereur lui-même, qui avait fait venir les trois cloches de Berlin. Cette "Kaiserkirche" devait remplacer l'ancien temple situé à côté du château de Claude Antoine de Vienne, comte de Clervant et époux de Catherine de Heu, seigneurs de Courcelles au XVI^{ème} siècle, qui avaient introduit la Réforme en pays messin.

Il est intéressant de noter que ces trois cloches portaient l'écusson impérial et les inscriptions "Empereur et Roi", et sur la grande "Dieu", la moyenne "le Roi", la petite "les Frères". On avait confié, également, à Tornow la mission de restauration de la Collégiale de Thann, en Alsace, en collaboration avec l'architecte Karl Winkler.

Au plan des édifices civils, il avait participé de 1902 à 1905 à la construction d'un mémorial à Gravelotte. Il fut aussi **maître d'œuvre des travaux au château de Forbach**, monument édifié en 1315 et détruit sur ordre de Louis XIII. Les ruines étaient entrées en possession de l'industriel Gustave Adt en 1886. La restauration du château avait été projetée de 1886 à 1895, mais finalement ce dernier y fit construire une monumentale tour octogonale de 30 mètres de haut sur la base de la tour ronde de Saareck, à présent l'actuelle tour du Schlossberg. Et une salle des chevaliers.



Le temple protestant de Courcelles-Chaussy, magnifique monument du style wilhelmien (1893-1895)

Le monument, surmonté d'un drapeau tricolore, domine toujours le site de Forbach. Il fit également partie du jury pour le concours de la construction du tribunal régional de Strasbourg et de la nouvelle (et actuelle) gare de Metz (Premier prix: Jürgen Kröger).

Accusé de malversations financières dans le dossier de l'œuvre de la cathédrale de Metz, fondée à son initiative en 1885, de négligences et de dettes personnelles importantes, **il fut soudainement démis de ses fonctions en 1906**. Selon son collaborateur et ami de longue date, le sculpteur Louis Auguste Dujardin, **des différences de vue avec l'empereur auraient constitué le motif réel de ce départ précipité**. Il se démit également de toutes ses autres fonctions, se retira à Scy-Chazelles et y mourut en 1921, à la veille de son expulsion. Wilhelm Schiltz lui succéda en 1906..

Son emplacement tombal est la propriété d'un ecclésiastique allemand, le chanoine Gross. La concession actuelle n'est pas échue et durera encore dix ans. Pour effectuer des travaux sur cet emplacement, il est indispensable d'avoir l'accord du propriétaire qui, hélas, n'a encore pu être localisé. Il ne semble pas que l'on fasse des recherches dans ce sens, qui permettraient vraisemblablement de donner une suite aux demandes et souhaits de restauration formulées ici et là par des Lorrains amis du Patrimoine. Dans le cadre européen actuel, et compte tenu de l'œuvre réalisée, notre région, notre département s'enorgueilliraient d'édifier un monument tombal convenable à **ce Prussien aujourd'hui citoyen d'une Europe unie, qui a laissé de nombreuses traces patrimoniales en Moselle...**

Bibliographie et sources

Christiane Pignon-Feller in "Les métamorphoses d'une ville Metz 1848-1918" et "Architecture protestante Moselle 17^{ème} au 20^{ème} siècle"

L'auteur remercie également Jean-Claude Flauss, archiviste en retraite à Forbach, Jean- Gérard Guldner, Rémy Lang membres de l'association AGIR. Les archives de la médiathèque de Metz, les archives de la Neudeutsche Bauzeitung (1921). Les archives du journal Le Lorrain du 8.6.1921, Wolff (1909), les documentations de Piquelle (1936), Thieme-Becker (1939), Baumann (1973-74), Christ (1984), Burnand (1989), les archives de Historische Bauwerke (1882-1892).

L'Europe À quoi cela sert ?

Nous avons débuté une rubrique sur les intérêts pratiques de la Communauté Européenne dans notre vie quotidienne. Nous avons déjà évoqué l'euro, puis les ascenseurs et les téléphones portables. Nous allons évoquer les voitures et les frais bancaires.

L'UE a décidé de **restreindre l'utilisation de substances nocives** dans les voitures, comme le plomb, l'amiante et le mercure afin de réduire la pollution lors de la destruction du véhicule. 80% d'une voiture doit être recyclable depuis 2006. L'objectif est de 85% en 2015. En effet des millions de voitures sont mises au rebut chaque année et ceci constitue un problème environnemental majeur.

Elle a fixé des **échéances précises de réduction de production de CO₂** et de particules en suspension par les moteurs pour lutter contre le réchauffement climatique. Elle a arrêté des règles en matière d'élimination des accumulateurs et des pneumatiques.



En ce qui concerne les frais bancaires, les retraits d'espèces à l'étranger étaient facturés même après la création de l'euro. L'UE a exigé depuis le 1^{er} juillet 2002 que ces retraits soient gratuits. De même tous les paiements effectués chez des commerçants par carte bancaire sont gratuits à l'intérieur de la CE alors qu'ils sont facturés dans les autres pays étrangers. **Des économies importantes sont ainsi réalisées par ceux qui voyagent** pour leurs loisirs et leur travail ainsi que pour les très nombreux frontaliers.

La CE intervient donc de façon concrète dans votre vie quotidienne, chaque fois que vous montez dans votre voiture, chaque fois que vous utilisez votre téléphone portable ou un ascenseur et évidemment chaque fois que vous circulez à l'intérieur de l'Union.

L'Académie de Musique

L'Académie Internationale de Musique de Scy-Chazelles, Moulins-Lès-Metz et Metz, s'est déroulée du 9 au 18 août 2007.

Des stagiaires de 10 à 70 ans, venus de toute la France, du Luxembourg, de Belgique, de Chypre, du Japon,... ont pu pratiquer intensivement leur instrument de musique, en cours individuels le matin, et en musique d'ensemble les après-midi. Pendant les **10 jours du stage musical**, les jardins du château de l'Ermitage Saint Jean ont résonné de musique classique émise par les altos, les violons et violoncelles, les clarinettes et saxophones, les trombones et flûtes traversières, les guitares et pianos, de ces 72 élèves et de leurs 14 professeurs. Le public est venu nombreux écouter les concerts des stagiaires et des professeurs.

Les jardins de la Maison de Robert Schuman, l'espace Liberté, la grande salle du château Fabert,

l'église de Delme, celle de Moulins, la salle Paul VI de l'Ermitage Saint Jean, autant de lieux de concerts qui ont accueilli **plus de 2000 spectateurs** pour leur plus grand plaisir.

Cette Académie Internationale de Musique 2007 de Scy-Chazelles, Moulins-lès-Metz et Metz, s'est donc clôturée comme il se doit sur une note... d'optimisme, celle d'**avoir comblé, de joie et de musiques, les stagiaires et le public.**

Dans la gamme... de leurs compétences, Messieurs Pierre Descles et Fabien Battistutta semblent bien avoir trouvé la clé... de la réussite !

En tout cas merci à tous, pour cette Académie Internationale de Musique que nous espérons première d'une longue lignée...



La gestion des populations de chats semi-sauvages

Notre commune est confrontée à un problème de chats sans propriétaire, plus ou moins bien nourris, en partie par de "bonnes âmes" qui les prennent en pitié, en partie par leur activité de chasse.

Ces chats n'ayant pas de propriétaire déclaré, ils sont l'objet de soins très limités.

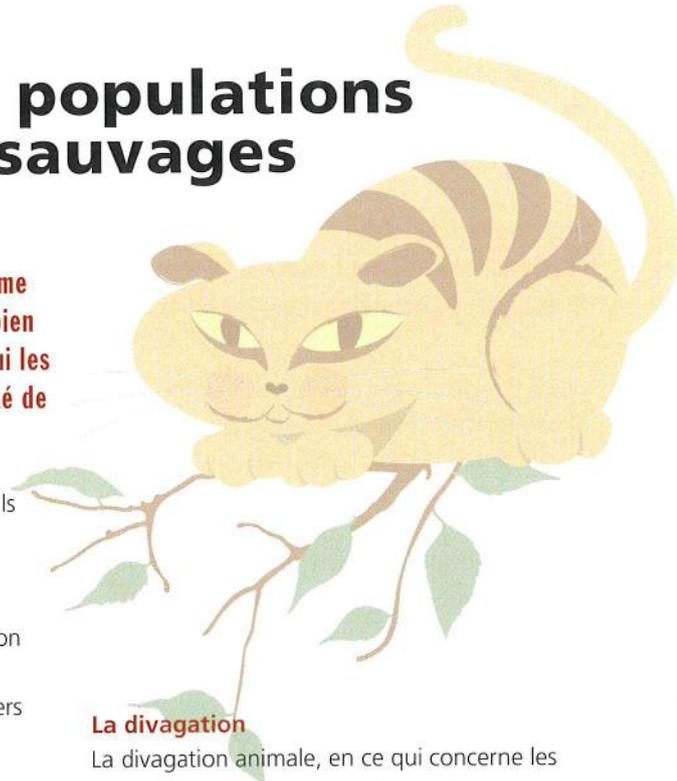
En particulier, **ils ne sont ni stérilisés, ni vaccinés**, et ne font l'objet d'aucune prévention ou traitement de maladies contagieuses entre eux, envers d'autres espèces animales, ou envers l'homme.

Les maladies

La rage est bien sûr la maladie transmissible à l'homme la plus connue, et, si elle est actuellement sortie du territoire français, elle est toutefois susceptible d'y réapparaître à tout moment comme pendant l'été 2006 à Bordeaux où des dizaines d'animaux ont dû être euthanasiés mais heureusement, aucun cas humain n'a été déploré.

De nombreuses autres maladies moins connues sont susceptibles d'être transmises, telles que la teigne, la maladie dite "des griffes du chat", des infections bactériennes par morsures ou griffures, transport du virus H5N1 de la grippe aviaire avec conséquences susceptibles d'être graves, etc... (la liste est loin d'être exhaustive).

Ces populations de chats représentent donc **un problème réel de santé publique**, dont le législateur s'est préoccupé en disposant, au travers du code rural, qu'il appartient aux maires de prendre toutes dispositions destinées à éviter la divagation animale, soit en créant une fourrière animale, soit en déléguant cette charge à un organisme en mesure de l'assumer (en l'occurrence la CA2M).



La divagation

La divagation animale, en ce qui concerne les chats, est définie de la manière suivante : un chat est en état légal de divagation (c'est-à-dire qu'il peut être capturé) s'il n'est pas identifié par tatouage ou transpondeur électronique permettant d'identifier son propriétaire, ou, s'il est identifié, s'il se trouve à plus de 1000 mètres du domicile de son propriétaire. Contrairement aux chiens, les chats identifiés et proches du domicile de leur propriétaire ne sont pas tenus d'être sous la surveillance permanente de celui-ci : ils peuvent se promener librement.

La gestion du problème de divagation des chats est toutefois plus complexe qu'il n'y paraît.

Le problème apparaît généralement du fait de l'existence de chattes non stérilisées, qui mettent au monde des chatons dans un endroit isolé. Les chatons, n'étant pas élevés dans une ambiance familiale qui les socialise à l'homme, sont dès l'âge de 2 ou 3 mois des "sauvageons" qui ne peuvent être ni approchés, ni saisis. Ils vivent en milieu urbain, mais ne s'approchent de la nourriture qui leur est distribuée que prudemment et s'éloignent immédiatement si on cherche à s'approcher.

Les femelles nées dans ces circonstances mettent à leur tour au monde de nouveaux chatons présentant les mêmes caractéristiques psychologiques et la population peut prendre un développement exponentiel, occasionnant des gênes importantes aux habitants (intrusions dans les habitations, dégâts dans les jardins, vols de nourriture, bagarres incessantes et bruyantes surtout la nuit, etc...) en plus des risques sanitaires.

Le problème est encore compliqué par le fait que les habitants se partagent en général entre "amis des chats" qui ressentiraient très mal des décisions de destruction des populations de chats, et personnes qui vivent mal les nuisances.

Les mesures

Des programmes de "contrôle des populations de chats" peuvent satisfaire les uns en évitant des actions cruelles et les autres en leur donnant la garantie que l'ampleur du problème sera maîtrisée, et, si le programme réussit, ira en diminuant.

Ces programmes se font toutefois hors réglementation, les dispositions du code rural ne prévoyant que deux choses :

1. La mise en fourrière et l'euthanasie des animaux sous le statut légal de divagation.
2. L'interdiction de nourrir les chats dont on n'est pas propriétaire.

On peut être conciliant tant qu'un problème sanitaire n'est pas constaté ou qu'il n'existe pas de risque grave et immédiat (rage ou grippe aviaire dans l'environnement proche).

Mais quelques mesures immédiates sont indispensables avant qu'il ne soit trop tard :

1. Il appartient aux propriétaires de les faire tatouer afin qu'ils ne risquent pas une capture. La vaccination est indispensable, la stérilisation est souhaitable.
2. Des mesures vont être prises en coordination avec la SPA pour résoudre le problème de surpopulation féline et éviter qu'elle ne s'aggrave, dans l'intérêt de nos amis les chats.

Plusieurs chats ont été empoisonnés. Certains d'entre eux étaient identifiés. Il s'agit d'une méthode qui tombe sous le coup de la loi. Certains propriétaires ont porté plainte. Une enquête est menée pour connaître les responsables.



Comme tous les ans, nous tenons à faire l'inventaire non exhaustif de ce qui a été réalisé à Scy-Chazelles depuis "Les Echos de Scy-Chazelles" de décembre 2006.



Climatisation de la cantine scolaire

Travaux de voirie

Rue de l'Esplanade : enfouissement des réseaux, sécurisation et revêtement de chaussée.

Place du Paron : réfection des enrobés.

Impasse de la rue Jeanne d'Arc : réfection.

Extrémité ouest de la rue Pichon : réfection des enrobés.



Réfection des enrobés de la Rue Pichon

Rue de la Passerine : réfection des enrobés et des trottoirs.

Place Robert Goupil : aménagement en coordination avec le promoteur.

Ecole Maternelle Arc en Ciel : réfection des enrobés de la cour, renouvellement de la clôture et des portails, remplacement de 3 portes d'accès.



Réfection des enrobés à l'école maternelle arc-en-ciel

Travaux immobiliers

- Climatisation de la cuisine et de la salle à manger de la cantine scolaire.
- Remplacement de 3 chaudières des logements communaux de la rue de la Cheneau.
- Mise au point d'un nouveau contrat de maintenance des chaufferies des bâtiments communaux.

Travaux divers

- Mise en place d'un arrosage automatique des espaces verts du square de la Cheneau.
- Mise en place d'un panneau d'informations Voie de la Liberté.
- **Cimetière** : création d'un mur de soutènement, nouveau columbarium de 12 cases et aménagement d'un jardin du souvenir.



Renouvellement de matériels divers aux services techniques : véhicules, tondeuses, etc...



Le parc autos des services techniques

Études en cours

- Parc de l'Archyre
- Aménagement de la vélo-route Charles le Téméraire
- Réfection du chemin du Longeau
- Elargissement de la rue de l'Abbé Roget et enfouissement des réseaux.

Animations municipales

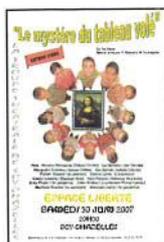
Concert du Nouvel An le 13 janvier

Boum des ados le 28 juin.

Concert d'orgue par Rebecca Rollet le 24 juin

Théâtre des enfants le 30 juin à l'Espace Liberté

Un été au cinéma le 8 septembre suivi d'un feu d'artifice (avec le Conseil Général).



Animations proposées par la bibliothèque :

- Spectacle de contes de Grimm le 1^{er} mars
- Rencontre avec un écrivain, Monsieur Arveiler, le 2 juin.
- Atelier calligraphie à la Maison de Robert Schuman les 9 et 10 juin.
- Atelier-théâtre à l'Espace Liberté, le 30 juin.



Animations des associations avec le soutien de la commune

- Bourse puériculture (Aides et Loisirs) le 11 mars
- Carnaval (Scy-Chazelles loisirs) le 17 mars
- Atelier jardinage (jardiniers de France) le 18 mars
- Foire à la brocante le 1^{er} mai (Scy-Chazelles Loisirs)
- Marché aux fleurs (Club des seniors et Jardiniers de France) les 11, 12 et 13 mai.
- Concert de flûte et piano à l'Espace Liberté le 13 mai (Ateliers musicaux)
- Concerts de l'Académie internationale de Musique du 9 au 18 août (Ateliers musicaux)
- Fête de la Vigne le 9 septembre (Club des seniors)



À la fête de la vigne



"Quintus" en concert à la fête de la vigne



La fête de la vigne et des vins de moselle

Les samedi et dimanche 8 et 9 septembre derniers ont été très animés dans notre commune.



de nos ancêtres et la notoriété de Scy-Chazelles. Elle fait partie de l'histoire de notre commune depuis le 3^{ème} siècle.

L'on retrouve encore d'ailleurs de nombreuses traces de ce passé viticole dans nos vieilles caves et dans nos anciennes maisons de vigneron et même dans l'Eglise paroissiale Saint Remi.

Il rappela notamment l'anecdote du cardinal Charles 1^{er}, de Guise Lorraine, Evêque de Metz, qui s'était rendu au concile de Trente avec d'abondants bagages contenant plusieurs tonnelets de vins de Scy et de Chazelles. Les pères conciliaires apprécièrent tellement ce vin, qu'ils le déclarèrent "Le roi des vins".

La deuxième édition de la fête de la vigne et des vins de Moselle s'est déroulée dans une ambiance agréable sous un soleil d'automne, près de la mairie, sur la place de l'Esplanade, au milieu des viticulteurs qui nous ont présenté leurs vins issus des encépagements de pinot noir, pinot gris, Auxerrois, Muller Thurgau entre autres.

Cinq viticulteurs avaient fait le déplacement et chacun a pu déguster son vin préféré, avec modération bien entendu, pour découvrir les progrès considérables effectués par nos amis vigneron de Moselle qui, nous l'espérons, pourront bientôt ajouter sur leur étiquette la référence A.O.C. (appellation d'origine contrôlée). Ils le méritent bien.

Jacques Straub, dans son discours inaugural, a rappelé l'importance et la qualité des vins de Moselle dans l'histoire de notre commune, où étaient encore plantés au début du 20^{ème} siècle environ 150 hectares de vignes. La vigne a fait la richesse



Actuellement, monsieur et madame Molozay (Château de Vaux) ainsi que monsieur Kiffert exploitent l'essentiel des quatre hectares qui ont été replantés. Nous espérons qu'ils n'en resteront pas là.

Merci à madame Balagny, présidente du club des seniors, pour son implication et son dévouement qui ont permis que cette journée soit encore mieux réussie que l'année précédente.



Jacques Straub et Nathalie Griesbeck



Les vigneron étaient au rendez-vous



La semaine de l'Europe

s'est déroulée du 9 au 13 mai 2007 en partenariat avec le Centre européen Robert Schuman

Mercredi 9 mai : Les 12 étoiles de l'Europe
Célébration de la journée de l'Europe par plus de 150 élèves des 4 pays transfrontaliers à Scy-Chazelles. Grande exposition dans les jardins de la Maison de Robert Schuman.

16h : Office concélébré par Mgr Raffin, évêque de Metz et Mgr Dupuy, nonce auprès des Communautés européennes

La messe a été animée par la Maîtrise de la cathédrale de Metz

Lieu : Église Saint-Quentin de Scy-Chazelles

20h : Concert de chœurs

Lieu : église Saint-Remi de Scy-Chazelles

Jeudi 10 mai :

20h30 : Conférence "L'Europe des Traités de Rome" en partenariat avec le Forum/IRTS de Lorraine, par Marie-Thérèse Bitsch, Professeur émérite à l'Université de Strasbourg

Lieu : Jardins de la Maison de Robert Schuman

Vendredi 11 mai : La mobilité en Europe
"20^e anniversaire du programme Erasmus"

15h : Conférence "La mobilité des étudiants en Europe"

16h : Projection du film L'auberge espagnole
Débat et témoignages des étudiants "Erasmus" de l'Université de Metz

Samedi 12 mai :

Journée officielle avec réception d'une personnalité

18h : Conférence par Monsieur Cherubini, Ministre plénipotentiaire de l'Ambassade d'Italie en France

Lieu : Salle des Délibérations du Conseil Général de la Moselle

20h30 : Concert "L'Europe des Six" par l'Ensemble Stravinsky

Lieu : Église Saint-Quentin de Scy-Chazelles

Dimanche 13 mai :

14h-18h : Journée des familles - Course aux étoiles
Jeu de piste familial sur le thème de l'Europe, sous forme d'un parcours dans Scy-Chazelles.

16h : Conférence - "L'Europe dans la caricature du XVIII^e au XX^e siècle" par Ursula E. Koch, Professeur des universités de Munich, membre de l'Equipe interdisciplinaire de recherche sur l'image satirique

Lieu : Jardins de la Maison de Robert Schuman

L'entrée était gratuite sur le site et à toutes les manifestations organisées dans le cadre de la Semaine de l'Europe.



Concert dans la "chapelle fortifiée"



À propos de quelques incidents météorologiques

Les vignes de SCY-CHAZELLES ont connu d'importants aléas climatiques au fil des siècles :

Le 22 mai 1441, les vignes furent grêlées et "tempestées" à cause de buveurs qui avaient juré le nom de Dieu.....

En 1446, toutes les vignes furent gelées à cause des sorcières (celles-ci furent brûlées au Pont des Morts....)

Et le 3 avril, il commença à neiger très fort et à geler. Toutes les vignes du Pays messin furent détruites, seules les vignes de Scy-Chazelles furent préservées grâce à l'épaisseur de la neige....

En juillet 1524... toutes les vignes furent gelées. En 1734, de la grêle au mois de juin a détruit toute la récolte, de même en 1740 et 1746. Et la liste des calamités ne s'arrête pas là.....

Le déclin du vignoble mosellan devait commencer au Moyen-Âge. Pourtant en 1820, 4940 hectares de vignes étaient recensés en Moselle. Mais l'attrait d'autres boissons, des maladies comme le phylloxera et l'occupant signent son arrêt de mort au début du 20^{ème} siècle. Et ce n'est qu'en 1986 que la Commune de Scy-Chazelles obtient l'appellation VDQS. Ainsi débute un renouveau qui va progresser et se confirmer depuis la fin du siècle dernier jusqu'à nos jours.

Dans notre commune, les noms des rues comme Saint Vincent, En Prille, des Grandes Vignes, de la Vigne, évoquent ce passé viticole.



Animations estivales

Comme chaque année depuis maintenant une dizaine d'années, la Municipalité a organisé les animations estivales pour les enfants de 3 à 16 ans.

L'équipe des animateurs de la commune, comme toujours, dynamique, sympathique et volontaire a été secondée par des animateurs extérieurs diplômés et par des animateurs sportifs diplômés d'état. Cette année, outre la cantine à midi, les enfants ont été pris en charge par les animateurs pour les emmener sur les divers lieux d'activités

Les effectifs de juillet et août se sont élevés de 90 à 110 enfants qui tous ont pu prendre part aux activités proposées d'éveil musical, bricolage, sports collectifs (volley, basket, foot, hand-ball, etc) ainsi que des sports étrangers tels que kinball, bumball tchouckball, etc. Il y avait également, tennis, arts martiaux, randonnée, semaine à thème, veillée à thème, camping, danse et chant, gymnastique et cinéma, inter-centre avec Montigny-lès-Metz et Scy-Chazelles a gagné la coupe..... hurra !

Cette année, nouvelle activité en plein développement : jeux de temps de pluie...



Festival Musiques sur les côtes

Brahms à l'honneur du 11 au 14 octobre

Depuis 2001, les 4 communes autour du Mont St Quentin organisent avec succès un festival de musiques.

L'édition 2007 entend donner la part belle à Brahms sans frontière. C'est ainsi que les élus des 4 communes Lessy, Plappeville, Lorry et Scy-Chazelles proposent cette année des formations de qualité en provenance d'Allemagne, Luxembourg et de la région.

L'église Saint Remi de Scy-Chazelles ouvrira les **festivités, jeudi 11 octobre à 20 h 30** et recevra une formation Luxembourgeoise de 3 musiciens, violon, piano et cor, appartenant à l'orchestre philharmonique de Luxembourg.

Vendredi 12 octobre à 20 h 30 RDV à l'église Ste Brigide de Plappeville pour y applaudir le quatuor Melodia.

Samedi 13 octobre à 20 h 30, au tour de Lessy d'accueillir sous sa nef le Bolbeck trio, piano, violoncelle et clarinette, de Saarbrück.

Enfin un concert chant-piano organisé par Marie-Reine Demollière avec le groupe Métamorphoses, fermera ce 7^e festival de Musiques sur les côtes, le **dimanche 14 octobre à 17 h 30** en l'église St Clément de Lorry.

Merci à nos partenaires locaux qui nous aident à vous concocter un programme musical de premier choix.

Venez nombreux partager un moment sympathique et festif garanti.....

Tarifs : Billet : 8 €

Pass : 15 € pour les 4 concerts



André FLORI
Huiles Aquarelles

Pêle-mêle

16 - 17-18 novembre 2007

Bibliothèque
de Scy-Chazelles
1 bis rue de la Cheneau
57160 Scy-Chazelles

La véloroute "Charles le Téméraire"



"L'avenir est aux circulations douces", et les voies vertes ou les véloroutes, séparées des circulations motorisées, ont le vent en poupe.

L'importante fréquentation des véloroutes existantes démontre un besoin et une forte attente de la part de la population pour ce type d'aménagement qui recouvre à la fois la pratique d'une activité de plein air en toute sécurité, la découverte touristique patrimoniale et environnementale ainsi que les déplacements quotidiens pour se rendre sur son lieu de travail.

La CA2M n'ayant pas pris la compétence de la réalisation des aménagements cyclables, ce sont les communes qui doivent prendre en charge les études et les travaux liés à la création d'une véloroute.

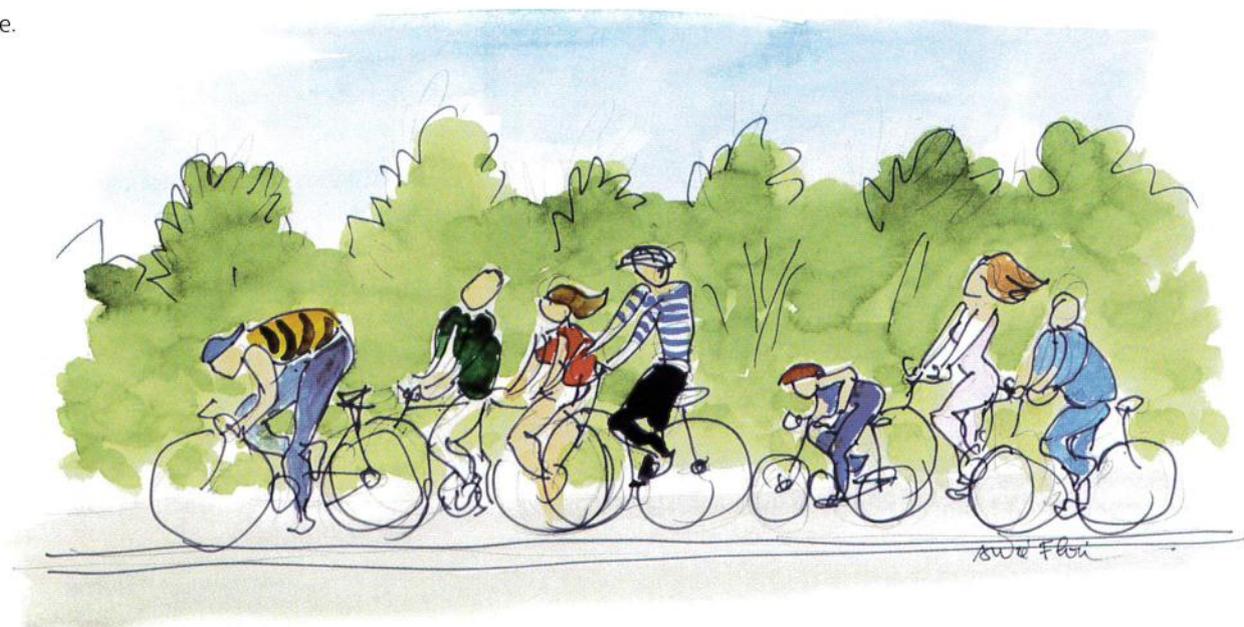
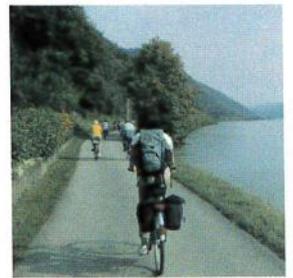
C'est ainsi que les communes de Ban-Saint-Martin, Longeville-les-Metz et Scy-Chazelles, d'une part, ainsi que Moulins-les-Metz, d'autre part, ont convenu ensemble de réaliser **une véloroute qui suivra les méandres de la Moselle** sur sa rive gauche en utilisant, pour une bonne partie, le chemin de halage existant.

Le syndicat de voirie de Metz, regroupant les trois premières communes citées, a lancé le 3 août dernier une consultation de maîtrise d'œuvre en vue d'effectuer une étude préliminaire. La date limite de remise des offres était fixée au 10 septembre 2007.

Le bureau d'étude retenu sera chargé de rédiger le cahier des charges qui servira de base à la consultation des entreprises en vue de la réalisation des travaux que nous souhaitons entreprendre **dès le printemps 2009**.

La commune de Moulins les Metz n'étant pas adhérente au même syndicat de voirie, se propose de réaliser la véloroute sur son territoire, et sur les mêmes bases techniques que celles qui auront été retenues par les trois autres communes.

Ainsi, bientôt tous les amateurs de la "petite reine" pourront se balader le long de la Moselle en traversant toute l'agglomération messine du nord au sud, depuis La Maxe jusqu'à Moulins lès Metz.



Notre curé prend sa retraite



L'Abbé BLUM quitte ses fonctions à partir du 2 septembre prochain.

Rassurez-vous, il n'ira pas très loin et restera encore proche de nous. En effet, il va s'installer à ARS sur MOSELLE, 2 rue du Rucher.

Arrivé dans notre paroisse en 2001, il comptait bien rester jusqu'en 2009 et célébrer son jubilé : 50 ans d'apostolat. Malheureusement son état de santé ne lui permet pas de réaliser ce projet. Il se voit donc amené à céder sa place à son successeur l'Abbé Jean Marie STOCK qui porte le titre de "Monseigneur" bien qu'il ne soit pas (encore) évêque. Il s'agit d'un titre honorifique : vicaire général, c'est-à-dire adjoint de l'évêque.

L'Abbé BLUM a célébré sa dernière messe officielle en tant que curé de SCY-CHAZELLES le 2 septembre. La cérémonie a été présidée par l'archi-prêtre Joseph KOSLOWSKI et concélébrée par plusieurs autres dignitaires de l'Église.

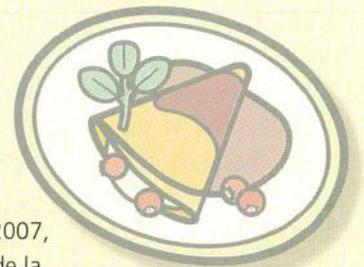
Un prêtre ne prend pas sa retraite pour ne plus rien faire, il reste prêtre jusqu'à son dernier souffle. Il sera donc toujours à disponibilité pour des remplacements éventuels en cas d'empêchement et aider dans la mesure de ses moyens les prêtres de la communauté de paroisses.

"J'ai été très heureux et très satisfait de mon exercice à SCY-CHAZELLES où je n'ai rencontré aucune contrariété mais, bien au contraire, beaucoup de bonne volonté de la part des mes fidèles" nous dit-il avec un bon sourire.

Souhaitons une bonne et heureuse retraite à l'Abbé BLUM qui reste notre proche voisin et que nous reverrons toujours avec plaisir.

Restauration scolaire

Nouveau prestataire de service



Dès le 4 septembre, les enfants inscrits au restaurant scolaire seront servis par la **société ESAT Resto**, établissement et service d'aide par le travail qui emploie en cuisine des travailleurs handicapés.

Le mardi 7 août 2007, les responsables de la restauration scolaire ont pu visiter les locaux d'ESAT Resto sous la conduite de Monsieur VIRLIN son chef de service.

Une présentation qui a fini de convaincre l'équipe de l'importance que cet établissement apporte à la qualité autant dans les procédures et le suivi des opérations en cuisine que sur la qualité des produits.

L'accent a été mis sur la **traçabilité de la viande de bœuf** essentiellement de **provenance lorraine** dont l'origine se trouve affichée à l'entrée de l'accueil périscolaire chaque fois que celle-ci est inscrite au menu. ESAT Resto apporte également un soin tout particulier à la **sélection de produits exempts d'OGM**.

Petit changement pour les familles : retour impératif des fiches d'inscription hebdomadaire le jeudi soir au plus tard pour la semaine suivante.

Votre CLIC à votre écoute

Lieu d'accueil de proximité, gratuit et ouvert à tous

Le CLIC - Centre Local d'Information et de Coordination – est un service en faveur des personnes âgées. Prenant appui sur le secteur associatif, il s'intègre dans un dispositif départemental d'information et de coordination mis en œuvre par le Conseil Général de la Moselle

CLIC Pour Qui ?

- Toute personne âgée
- Famille, entourage.
- Professionnels du domaine sanitaire et social.
- Acteurs locaux intervenant en faveur des personnes âgées.

CLIC Pourquoi ?

Le CLIC apporte une aide à la personne âgée et à son entourage pour :

- Proposer des solutions de soutien à domicile
 - Aide, garde, soins ou portage des repas à domicile
 - Téléalarme, aménagement du logement
 - Accès aux droits, loisirs, ateliers de promotion de la santé
 - Soutien aux aidants naturels...

- Proposer des modes d'accueil :
 - Foyer-logement / Unité de vie / Accueil familial / Accueil de jour / Hébergement temporaire
 - Maison de retraite / Unité de soins de longue durée

CLIC Comment ?

Le CLIC vous propose :

- **Accueil et écoute**
- **Information et conseil**
- Une **orientation** vers le service adapté à vos besoins
- Une **aide** dans la constitution des dossiers ou dans les démarches
- Un **soutien** et un **accompagnement** de la personne âgée dans son projet de vie
- Il **coordonne** les interventions autour de la personne âgée et les acteurs du domaine gérontologique



CLIC Metz Campagne

30, route de Thionville – Parc des Varimonts
57140 WOIPPY
Tél. 03.87.36.37.38
Mel : clicmetzcampagne@orange.fr

NOUVEAU À SCY-CHAZELLES

TAXI JM 03 87 80 20 54

Un partenaire efficace, sérieux, à proximité de votre domicile, disponible 24h/24, 7j/7, attentif pour vos déplacements privés ou professionnels.

Taxi JM effectue pour vous tous vos transports de malade assis (hospitalisation et sortie d'hôpital, dialyse, radiothérapie, chimiothérapie, consultation...), toutes les démarches administratives se rapportant à votre transport et vous accompagne. **Il répond à tous vos besoins et souhaits dans des délais fiables.**

Comme nous l'avons déjà évoqué, nous nous proposons de présenter une institution locale ou une entreprise dans chacun de nos numéros. Il ne s'agit nullement d'une publicité déguisée mais l'intention de faire connaître à nos concitoyens l'existence et la multiplicité des activités sociales et économiques présentes dans notre espace communal.

C'est l'assurance d'un transport de qualité et professionnel.

Véhicule 7 places, confortable, spacieux et climatisé.

Tél./Fax 03 87 80 20 54

Portable voiture 06 62 58 38 27

Tous transports, toutes distances, gares, aéroports, commerces, retour de soirées.



TAXI JM

Tél./Fax 03 87 80 20 54

Port. voiture 06 62 58 38 27

mairie

Téléphone 03 87 60 07 14 Télécopie 03 87 60 18 33

E-mail mairie@mairie-scy-chazelles.fr Web www.mairie-scy-chazelles.fr

Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi et vendredi (10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h)
Mercredi et samedi : de 10 h à 12 h

communication

Dératisation

Nous vous informons qu'en cas de besoin, il vous est possible de retirer en Mairie des sachets de blé empoisonné destinés à la dératisation. Ces sachets sont remis gratuitement.

services

Samu

15 ou 03 87 62 27 11

Gaz de France

Accueil clientèle :

22, rue du Coëtlosquet - Metz
de 9 h à 13 h et de 14 h à 18 h 30

Dépannage :

0 810 433 057

Pompiers

18

Bureau de police de Montigny

155, rue de Pont-à-Mousson 57950

Montigny-les-Metz

03 87 66 36 44

Commissariat central de Metz

03 87 16 17 17

Police municipale

M. Danois

06 11 25 86 72

Service du médecin de garde

0 820 33 20 20

en cas de non réponse,
appeler le 15

Centre anti poison

Nancy - 03 83 32 36 36

Chirurgiens dentistes

Dr Engels-Deutsch

Dr Hann Laurence

03 87 60 02 40

91b, voie de la Liberté

Taxi JM

Tél/Fax 03 87 80 20 54

Tél port. 06 62 58 38 27

Pharmacies

Pharmacie Grojean

03 87 30 54 51

92, rue du Général de Gaulle

Longeville-lès-Metz

Pharmacie de la Plage

03 87 60 02 03

11, rue de Metz

Moulins Centre

Infirmières

Mme S. Capovilla

03 87 32 72 19

1, voie de la Liberté

Mme Fouda Tchoungui

03 87 60 11 22

19, rue St Nicolas

Mme Schmitt-Walpoel

2, chemin des Brayes

06 30 37 85 55

Orthophoniste

03 87 60 08 29

Mme E. Poignon

67, voie de la Liberté

Pédicure podologue

03 87 60 43 43

Mme MC Monnier-Rigollet

67, voie de la Liberté

Assistante sociale

Mme Nerden-Braas

Centre médico-social

2, place Hennocque

Longeville-les-Metz

03 87 30 05 79

Presbytère catholique

03 87 60 10 51

Abbé Jean-Marie Stock

15, rue de Crimée

Presbytère protestant

03 87 60 63 66

68, rue Wilson

Ars-sur-Moselle

Accueil périscolaire

03 87 60 48 23

Bibliothèque

03 87 60 35 52

Ouverture :

Mardi 16 h-18 h

Mercredi 9 h-12 h et 14 h-18 h

Vendredi 17 h-19 h

Samedi 9 h-12 h et 14 h-16 h

bibliotheque@mairie-scy-chazelles.fr

Relais Assistance Maternelles "Saint-Quentin"

03 87 31 19 23

Médecins

Dr Keuffer / Dr Veronese

03 87 60 56 08

9, rue de Verdun - Moulins-les-Metz

Dr Iser

03 87 60 34 96

18, rue de Metz - Moulins-les-Metz

CA2M (enlèvement des encombrants)

03 87 55 59 33

Déchetterie

N° Vert 0 800 26 57 04

Ars-sur-Moselle 03 87 60 60 22

carnet 2007

Mariages

- Philippe JACQUEMIN et Carole JARDON 16 juin
- Frédéric BOILLAT et Laure MULLER 30 juin
- Christophe CHABRIDON et Emilie PASQUOTTO 7 juillet
- Damien MICHELET et Nadine ABRIC 1^{er} septembre

Décès

- Sylvie ARGENOVSKOFF née QUICHAUD 30 juin
- Michel JALLIER 24 juillet
- Vincenza AGLIATA née VETRO 24 juillet

Naissances

- Camille ARTONA 26 juin
- Maé CONTINI 31 juillet
- Nathan KLEIN 10 août
- Laura MARCHESI 14 août

